

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 1er octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 SG 41 Subvention (28 700 euros) aux associations Arts et Images du Monde (14e), L'Autre Souffle (18e), Centre de Recherche, de Formation, de Recherche et de Développement pour les Originaires d'Outre-Mer (CIFORDOM) (91), Long Cours (97-1), Opéra Paris Outre-Mer (OPOM) (2e), Pélicarus (3e) pour l'organisation de manifestations promouvant la culture des Outre-Mer en 2018.

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention aux associations Arts et Images du Monde, L'Autre Souffle, CIFORDOM, Long Cours, OPOM, Pélicarus ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Deux subventions de 2 700 euros et 2 000 euros sont attribuées à l'association Arts et Images du Monde pour l'organisation d'un festival du film de l'Outre-Mer, intitulé «Les mardis de l'Outre-Mer» et d'une semaine du film de la Caraïbe et des Outre-Mer.

Une subvention de 10 000 euros est attribuée à l'association Compagnie L'Autre Souffle, 34 square Clignancourt (18e), pour l'organisation du festival sur les arts théâtraux de l'Outre-Mer intitulé «Kanoas» en 2018.

Une subvention de 6 000 euros est attribuée à l'association CIFORDOM, dont le siège social est situé APV rue du Languedoc 91301 Massy cedex pour l'organisation d'une exposition sur des artistes de l'Outre-Mer en 2018.

Une subvention de 2 000 euros est attribuée à l'association Long Cours, Petit Havre 97190 Gosier l'organisation d'un festival des Outre-Mer en octobre 2018.

Une subvention de 4 000 euros est attribuée à l'association OPOM, 1 rue Dussoubs (2e) pour la création d'un récital intitulé Harpe et voix, les 3 oiseaux.

Une subvention de 2 000 euros est attribuée à l'association Pélicarus, 50 rue des Tournelles (3e) pour des actions culturelles et de professionnalisation pour des jeunes de l'Outre-Mer.

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 28 700 euros, répartie comme suit, 4 700 euros pour Arts et Images du Monde, 10 000 euros pour L'Autre Souffle, 6 000 euros pour CIFORDOM, 2 000 euros pour Long Cours, 4 000 euros pour OPOM et 2 000 euros pour Pélicarus sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2018 et suivants, au titre des DOM-TOM.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO